



ACTION 24

RAFRAÎCHIR LES BÂTIMENTS SANS CLIMATISEURS

PROJET ARRÊTÉ EN
CONSEIL MÉTROPOLITAIN
DU 25 MARS 2024



PUBLICS(S) CONCERNÉ(S)

L'ensemble des habitants, entreprises, administrations, usagers et visiteurs du territoire



MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Tout propriétaire ou usager de bâtiments



PARTENAIRES

Tours Métropole Val de Loire, autres collectivités, fédérations professionnelles, associations d'entreprises

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les climatiseurs sont amenés à se multiplier, or ils posent plusieurs problèmes : amplification du phénomène d'îlots de chaleur, consommation accrue d'électricité en période de production restreinte (été) et fuites de gaz fluorés à fort potentiel de réchauffement climatique. Il convient donc de limiter leur usage sur le territoire.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Réaliser une large campagne d'information/sensibilisation sur les climatiseurs et les conséquences de leur usage
- Promouvoir l'architecture bioclimatique et la lutte contre les îlots de chaleur urbains (via les fiches actions dédiées)
- Communiquer sur les solutions existantes de rafraîchissement alternatives au climatiseur (préférentiellement par des technologies rustiques et à bas coût, accessibles au plus grand nombre)
- Soutenir la recherche et l'innovation sur les techniques de rafraîchissement peu émettrices de gaz à effet de serre



CALENDRIER

2024-2030



BUDGET



RÉDUIRE DE 30% LES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE NON-ÉNERGÉTIQUES
SUR LE TERRITOIRE ENTRE 2012 ET 2030

AXE 1.3.



ACTION 24

RAFRÂCHIR LES BÂTIMENTS
SANS CLIMATISEURS

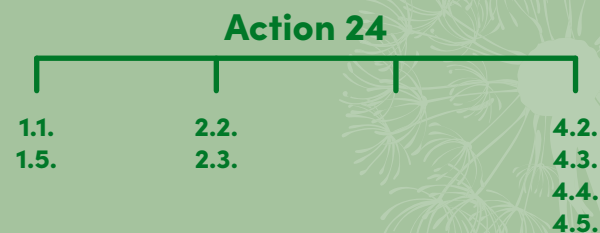
OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- ✓ Réduire fortement l'usage des gaz réfrigérants
- Encourager une agriculture et une alimentation moins émettrices en gaz à effet de serre (CH₄, N₂O)
- Développer des procédés industriels moins émetteurs de gaz à effet de serre (halocarbures, N₂O, CO₂)

INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : nombre de campagnes de communication et ampleur, suivi des fiches-actions en lien
- Évaluation : consommation d'électricité sur le territoire, émissions de gaz à effet de serre non-énergétique, enquête auprès des habitants et usagers du territoire

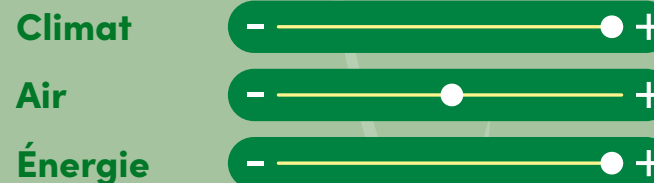
Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



Rang de priorité relative

Très urgent

Impact Climat•Air•Énergie sur le territoire



RÉDUIRE DE 30% LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE NON-ÉNERGÉTIQUES SUR LE TERRITOIRE ENTRE 2012 ET 2030

AXE 1.3.